

**DESTINATAIRES :** Toutes les équipes du CISSS des Laurentides

**EXPÉDITEUR:** Benoit St-Denis, adjoint au DGA-SPER  
Sébastien Duvergé, chef de service prévention et mieux-être au travail, DRHCAJ

**DATE :** 30 mars 2021

**OBJET :** **INFORMATIONS CONCERNANT LE PORT DU N95 DANS LES ZONES CHAUDES ET TIÈDES**

---

Dans le respect des nouvelles mesures énoncées par le Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST) concernant le port de N95 dans les zones chaudes et tièdes, plusieurs équipes du CISSS sont à pied d'œuvre afin d'établir les quantités nécessaires et identifier les secteurs concernés pour notre établissement.

Dans les prochains jours, et suite aux précisions attendues du ministère et de la CNESST, les recommandations ainsi que les éléments importants de mise en place seront communiqués.

Entre temps, nous sollicitons la collaboration de tous les gestionnaires en collaboration avec les agents multiplicateurs *fit-test* pour effectuer les tests d'étanchéité, compléter le processus et remplir les données dans VIRTUO dès que possible afin de faciliter l'approvisionnement des équipements nécessaires.

Fait intéressant qui viendra soutenir le déploiement des N95 dans notre établissement : les plus récentes données nous indiquent que le nouveau modèle de masque de type N95, soit le Medicom, convient au visage de plus de 80 % des personnes ayant fait un test d'étanchéité. Déjà distribué dans plusieurs de nos installations, ce modèle de masque est disponible en grande quantité pour répondre au besoin.

Pour toutes questions en lien avec l'identification des services qui doivent faire un test d'étanchéité, nous vous invitons à contacter le Service de prévention et mieux-être au travail : [ssmet.prevention.ciesslerau@ssss.gouv.qc.ca](mailto:ssmet.prevention.ciesslerau@ssss.gouv.qc.ca)